

Image not found or type unknown



ONC NON RESPECTEE CONCERNANT LE PRET IMMOBILIER

Par **LALLEMENT OLIVIER**, le **24/04/2018** à **20:18**

Bonjour,

L'ONC du 03 juillet 2017 stipule entre autre que madame doit participer au remboursement du crédit concernant le bien immobilier acquit conjointement et qu'elle occupe à titre onéreux, mais "son avocat lui à dit de ne pas verser sa part de crédit". Elle n'a jamais rien versé...

Que puis-je faire?

Merci par avance de vos réponses.